L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

DIMANCHE, No 72, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

Les candidatures nationales.

LETTRE D'ACCEPTATION

DE

HORATIO SEYMOUR.

Au général G. W. Morgan et autres, membres du comité, &c.

Utica, 5 août 1868.

MESSIEURS : Lorsqu'à New York, le 11 juillet, en présence d'une vaste assemblée, vous m'avez offert, au nom de la Convention nationale démocratique, la nomination faite à l'unanimité de ma personne comme candidat de cette Convention pour les fonctions de Président des Etats-Unis, je déclarai que "je ne trouvais pas de langage convenable pour exprimer ma reconnaissance du bon vouloir et de la bienveillance que cette assemblée venait de me témoigner. Je n'ai ni cherché ni espéré cette nomination. Mon ambition était ce que je ne puis faire maintenant—de prendre une part active à la grande lutte engagée pour la restauration d'un bon gouvernement, et pour le rétablissement de la paix et de la prospérité dans le pays. Mais j'ai été entraîné par le courant irrésistible qui nous emporte vers un grand changement politique et je me trouve hors d'état ; j'obéirai.

Vous m'avez mis en main une copie des résolutions exprimées par la Convention et qui indiquent la position qu'elle a prise sur les grandes questions qui agitent aujourd'hui le pays. Comme président de cette Convention, je tenais à la portée de ces résolutions me sont familières, comme l'est chacune des fibres de la Constitution, je sais un de ceux qu'elle lient. Elles sont conformes à ma manière de voir ; je les accepte comme guide dans la lutte où nous entrons, et je m'engage, si j'arrive, de les mettre en pratique partout où je me trouverai placé, dans ma carrière politique et dans ma vie privée.

Je désirerai alors que le vœu adressé mon acceptation par une lettre, suivant l'usage antérieur, et à ma voix, après réflexion, aucune raison pour changer ou modifier les termes de l'approbation que j'ai donnée aux résolutions de la Convention. Si je n'ai pas plus tôt rempli la formalité de vous communiquer par écrit ce que j'avais exprimé publiquement, c'est que je voulais voir quelle lumière les débats du Congrès pourraient jeter sur les intérêts du pays.

Les actes de cette assemblée, depuis l'ajournement de la Convention, indiquent qu'elle redoute que, par un changement du pouvoir politique, le peuple n'obtienne ce qu'il a voulu avoir, en exposé clair et précis de ce qui a été fait de l'argent et en autre de lui depuis huit ans. Les hommes dévoués semblent qu'il y a eu, dans l'administration des finances, un système qui n'a pas laissé parvenir à la connaissance du public.

Le parti conservateur, non seulement s'est allié avec le pouvoir militaire, qui va être employé pour peser directement sur les électeurs dans beaucoup d'Etats, mais encore il les tient qu'il jugera utiles à son succès en vue des élections qui auront lieu dans quelques semaines. Au lieu de s'opposer, il a donc pris un congé pour s'amendier de nouveau si ses intérêts de parti le demandent.

Jamais, jusqu'à présent, dans l'histoire de notre pays, le Congrès n'avait pris aussi une attitude menaçante envers ses électeurs. Cédant à son influence quelques uns des Etats organisés par ses soins, se sont refusés à permettre à leurs citoyens de voter pour les électeurs présidentiels, et c'est pour la première fois qu'on prend d'indubitables mesures pour priver le droit de suffrage. Aussi n'est-il pas surprenant que les hommes qui réfléchissent voient, dans une parelle attitude, la preuve que ceux qui dirigent la politique du parti républicain sont mû par des motifs plus puissants et plus profonds que le simple désir de retenir le pouvoir politique. La preuve qu'ils redoutent de voir certaine faits dévoilés et que cette crainte les conduit à des actes d'un caractère aussi désespéré et aussi impolitique.

De grand crimes des ennemis et des organes les plus habiles du parti républicain ont récemment déployé la violence des actes du Congrès et leur tendance à entretenir la discorde dans notre pays. Les grands intérêts de l'Union demandent la paix, l'ordre et le retour aux relations internationales, sans lesquelles nous ne pouvons maintenir le bon ordre dans notre gouvernement. L'esprit des hommes d'affaires est en proie à une incertitude pénible. Le temps que les ouvriers doivent consacrer au travail est allégué par le parti du pouvoir comme source de l'existence, cette que rendent exorbitant les exactions directes et indirectes du gouvernement, et nos populations sont harassées par les demandes fréquentes des percepteurs d'impôts.

Il y a dans tout le peuple, sans distinction de parti, un sentiment très fort en faveur d'une ligne de conduite qui puisse restaurer l'ordre et la confiance, et enlever les fardeaux qui entravent et gênent actuellement l'industrie du pays. Cependant, où ce moment, seul qui soit au pouvoir ont, dans le Sénat et dans la Chambre des Représentants, joué de nouveaux éléments de discorde et de violence. On a admis comme représentants de quelques uns des Etats du Sud des hommes dont les droits ne sont reconnus par aucune loi, ne peuvent exister sans protection militaire dans les Etats qu'ils prétendent représenter. Ces hommes voulaient faire des lois pour le Nord aussi bien que pour le Sud. Des hommes qui, il y a quelques jours, demandaient en suppliant que le Congrès leur donnât le pouvoir dans leurs Etats, ont voté pour modifier les lois de la Chambre et de l'Exécutif. Ils ont voulu